

Radio numérique : le calendrier se précise

Le passage vers la **radio numérique** se précise peu à peu. Selon *Les Echos*, le Parlement commence à établir un calendrier de déploiement.

Rappelons que le basculement de l'analogique vers le numérique, prévu pour l'année 2009 doit libérer un grand nombre de fréquences. La radio est concernée au premier chef. Une technologie a déjà été choisie : le [T-DMB](#).

La commission chargée de l'étude du dossier a déposé un amendement visant à proposer des étapes successives. Le premier chantier concerne les terminaux. Les futurs postes de radio commercialisés tout au long de l'année 2009 devront tous comprendre un tuner numérique. Les constructeurs disposent de quelques mois –jusqu'à 2010- pour l'intégrer. Plus tard, en 2012, puis en 2013, les baladeurs, les téléphones mobiles et les GPS, devront également basculer vers le numérique.

Les radios se disent satisfaites d'un calendrier qu'elles jugent « *précis* ». Toutefois, elles ajoutent que si 100% des Français doivent être équipés un jour « *il faut que tous les équipements vendus soient compatibles* ».

Du côté du CSA (Conseil supérieur de l'audiovisuel), par la voix de Rachid Arhab, chargé du suivi du dossier radio numérique, on se félicite également de l'avancement du dossier. L'organisme espère néanmoins disposer de suffisamment de « *visibilité sur les ressources en fréquences* ».

Les fabricants en revanche se montrent plus sceptiques. « *On impose aux fabricants de passer à la radio numérique alors que l'on n'a pas encore les résultats de l'appel d'offres sur les radios candidates au numérique ni le calendrier de la couverture* », regrette Pascal Chevallier, délégué général adjoint au Simavelec, le syndicat des constructeurs.

En effet, les [358 dossiers reçus par le CSA](#) au début du mois d'octobre dernier sont encore en traitement. Pour le moment, le premier appel d'offres émis ne concerne que 30% du territoire. D'où les inquiétudes de fabricants qui craignent devoir livrer des terminaux sans l'assurance de les voir achetés.

Le deuxième appel d'offre, censé intervenir au courant de l'année 2009 devrait permettre de couvrir l'ensemble du territoire.

Une seule ombre demeure cependant au tableau. Le calendrier d'extinction de l'analogique tarde à être établi. La chaîne Canal+ est censée libérer la bande fréquence III en 2010. Aucune mesure ne semble avoir été prise en ce sens pour le moment.

Rappelons que le lancement de la radio numérique est prévu pour 2009.